

au Canada représentaient 98·37 p. c. dans l'île du Prince-Edouard, 93·42 p. c. au Nouveau-Brunswick, 87·22 p. c. en Nouvelle-Écosse, soit plus de 90 p. c. pour l'ensemble des provinces maritimes. Dans Québec, les aborigènes forment 87·44 p. c. et dans Ontario 70·57 p. c. Dans toutes les provinces de l'Ouest, les hommes d'âge militaire nés au Canada ne constituent pas la moitié de la masse, leur pourcentage étant de 40·62 p. c. au Manitoba, 38·51 p. c. en Saskatchewan, 30·46 p. c. en Alberta et 26·23 p. c. en Colombie Britannique. Dans Ontario, la population mâle née dans quelque autre partie de l'empire britannique atteint 18·38 pour cent et de 24 à 34½ p. c. dans les provinces à l'ouest des grands lacs. Parmi la population mâle de l'Alberta et de la Colombie Britannique, la majorité est d'origine étrangère.

Le tableau 12 se lit verticalement et montre la répartition par provinces des hommes d'âge militaire de naissance canadienne, britannique ou étrangère. Québec contenait 30·81 p. c. et Ontario 37·04 p. c. de la population née au Canada; quant à la population née en d'autres parties de l'empire britannique, Ontario en possédait près de 35 p. c., et les quatre provinces de l'ouest, environ 54 p. c. Enfin, pour ceux d'origine étrangère, on les trouvait dans l'Ontario dans la proportion de 21·12 p. c.; en Colombie Britannique dans la proportion de 20·30 p. c. et le centre-ouest en recéléait environ 47 p.c.

Le tableau 10 établit, en nombres absolus, le chiffre de la population mâle d'âge militaire, classée selon son origine, par années d'âge et par provinces.